LP
F
5012
188-
G325

Digitized by the Internet Archive
in 2013

http://archive.org/details/memorialnecrolog00gend

10.-
F1038

MEMORIAL NECROLOGIQUE

SUR FEU MESSIRE

P. S. GENDRON.

Le Rev. Messire Gendron.

La mort vient d'enlever au Séminaire de St. Hyacinthe un professeur distingué, et au clergé de ce diocèse, un prêtre qui en était l'ornement et l'édification par ses vertus. Il importe de lever le voile sous lequel son humble modestie cachait les qualités de son esprit et de son cœur.

M. Pierre Saül Gendron est né à Ste. Rosalie, le 14 Novembre 1831. Dès son bas âge il manifesta les heureuses dispositions de son caractère; il charma sa famille par sa bonté, sa docilité et son empressement à remplir tout ce qui lui était imposé comme devoir.

Au catéchisme, qu'il suivit lors de sa première communion, M. le Curé de St. Rosalie remarqua son intelligence et sa piété : il forma le dessein de lui faire donner une éducation collégiale. Il lui trouva, dans ce but, un protecteur en la personne d'un oncle, dont la mémoire est vénérée dans cette paroisse, M. Ambroise Gendron. Celui-ci paya en grande partie la pension de son neveu au Collége, qui donna gratuitement le reste.

M. Gendron commença ses études à l'ouverture des classes en 1843. Il s'attira immédiatement l'estime et l'affection de ses maîtres et de ses condisciples par toutes les qualités qui font un écolier accompli. On a dit que comme Tobie, il n'avait rien fait qui sentit l'enfance. *Nihil puerile gesset.* Depuis le jour de son entrée au collége, jusqu'à celui de la fin de ses études, il a rempli tous ses devoirs avec une exactitude parfaite. Il n'a mérité aucune punition, aucune réprimande ; il a suivi son règlement sans manquer à l'un de ses points. Son travail a été assidu, et sa piété a fait l'édification de toute l'institution. Les qualités de son intelligence brillèrent en même temps que celles de son cœur. Il a eu dans ses diverses classes les succès les plus marqués : à la distribution des prix, les spectateurs le voyaient avec intérêt, se partageant les récompenses du travail avec un frère, en tout digne de lui, aujourd'hui le député si estimé du comté de Bagot. Dès la classe de Rhétorique, il obtint le prix de sagesse, décerné à l'élève de la maison qui s'est le plus distingué par son mérite en tout genre. Ses succès en philosophie furent brillants : il montra dans cette classe la pénétration de son esprit et la solidité de son jugement.

Dès ses premières années, M. Gendron avait eu le désir de se consacrer au ministère des autels. Il prit l'habit ecclésiastique en septembre 1851, et fut employé au Séminaire, comme maître de salle et d'étude. Quoiqu'il n'y eut rien dans son extérieur qui en imposât, il obtint de suite sur les élèves une autorité qui fut toujours respectée ; c'était l'effet de la haute estime qu'on lui portait.

L'année suivante il fut chargé de l'explication des auteurs grecs et latins dans la classe de belles-lettres, emploi où il commença à montrer son talent d'enseignement.

Ayant entendu Mgr. Taché parler de ses missions dans les contrées lointaines du Nord-Ouest, et exprimer le désir d'avoir un plus grand nombre d'ouvriers évangéliques pour partager ses travaux, il sentit s'allumer en lui le zèle de se dévouer à la conversion des peuplades sauvages, et pour atteindre ce but, il entra dans la congrégation des Oblats. Il y fut accueilli avec une vive satisfaction ; mais sa faible santé le força de sortir de cette société religieuse, qu'il édifia dans les quelques mois qu'il passa dans son sein.

Il revint au Séminaire où on lui donna un emploi en rapport avec ses for-

ces. Il fut ordonné prêtre le 24 août 1854.

Sa santé s'était améliorée; il fut chargé d'abord de l'enseignement des Mathématiques, puis de celui de la Physique et de la Chimie. Il montra dans ces classes d'éminentes qualités comme professeur. Il était très concis dans son enseignement ; mais il exposait les matières avec une netteté et une précision qui les faisaient facilement saisir par les élèves. Il étudiait si bien les questions qu'il avait à traiter, qu'il répondait sur le champ aux difficultés qu'on pouvait lui présenter.

Par un travail assidu, il a acquis de grandes connaissances dans les sciences physiques, et il possédait aussi une habileté très remarquable dans les expériences où il appliquait les théories scientifiques. Il a dirigé la décoration et l'arrangement du Cabinet de Physique du Séminaire, qu'il enrichit de nouveaux instruments fort utiles, dont pluieurs ont été acquis à ses frais, et quelques uns même confectionnés par ses mains.

Mr. Gendron a rendu des services importants comme Assistant-Préfet des Etudes. Il possédait bien les auteurs classiques chrétiens et payens ; il les faisait étudier avec goût dans les classes soumises à sa direction ; par des

examens fréquents, il s'assurait du succès des élèves dont il savait stimuler le travail par divers moyens d'encouragements.

Il a aussi fait de la Philosophie, et jusqu'à un certain point, de la Théologie l'objet de ses études. Quoiqu'il n'ait point été chargé de l'enseignement de ces sciences, il en était instruit au point d'en discuter les matières avec avantage. Il s'était attaché d'une manière plus spéciale à la Liturgie : aussi c'était lui que l'on consultait sur les questions des rites sacrés, et son jugement faisait autorité, par ce que l'on savait avec quel soin il étudiait les cas qui lui étaient proposés. Pendant plusieurs années, il a eu à remplir au Séminaire, la fonction de Maître des cérémonies, et il a été chargé aussi de la direction de la sacristie : c'était un hommage rendu à ses connaissances liturgiques, à l'habileté qu'il savait montrer en toutes charges, et aussi à sa vive piété. Il donnait de l'éclat aux solennités par les belles décorations des autels, et la manière dont s'accomplissaient les cérémonies du culte.

On avait recours au talent et au dévouement de Mr. Gendron pour toutes sortes de travaux, même de l'ordre purement matériel. C'est lui qui a fait exécuter tout ce qui a été fait pour

l'arrangement et l'ornementation de la cour des élèves, et la plantation des arbres qui la décorent. Il a élevé le tertre sur lequel repose la statue de la Ste. Vierge, et il a fait ériger, peu avant sa mort, dans la cour intérieure la statue de St. Joseph qui la domine. Il l'avait acquise de ses propres deniers. Il voulait, comme il l'a exprimé, que placée au milieu des divers corps de l'édifice du Séminaire, exposée à tous les regards, elle provoquât des invocations à St. Joseph, qui attirassent sa puissanteprotection sur la maison,pour l'ordre spirituel et temporel.

A tous les emplois qui lui ont été confiés, quelques minimes qu'il parûssent être, M. Gendron a su apporter une attention, une exactitude qui lui a fait accomplir toutes choses avec perfection. Il ne connut en rien la négligence ; aussi, il était habile en tout, même dans les jeux, auquels le besoin de sa santé l'obligeait à se livrer ; il était reconnu comme le maître au billard.

Mais sa mémoire a un tout autre titre à l'honneur et à la vénération ; je veux dire ses éminentes vertus.

Il a montré une régularité qui était une édification continuelle; il a accompli sa règle avec une ponctualité parfaite. Quoique faible et souffrant, il a,

tant qu'il l'a pu, assisté aux exercices communs, et dans sa longue maladie, on voyait encore chez lui l'habitude de tout faire à des heures réglées. Sous ce rapport, il a tenu une conduite qui tient de la perfection de l'état religieux.

Son caractère était peu expansif, peu liant; mais il y avait une telle aménité, une telle bienveillance dans tous ses procédés envers les autres qu'il attirait l'affection en même temps que l'estime. Cette douceur n'était pas sans mérite, elle était due à une victoire constante sur sa vivacité naturelle.

La vertu qui sert de fondement à toutes les autres, l'humilité, était profonde chez lui. Il parlait peu au milieu des étrangers ; il ne disait jamais rien à son avantage ; il évitait tout ce qui pouvait le mettre en évidence. Il n'était pas doué de certaines qualités qui rendent un homme brillant ; mais il avait assez de mérites de divers genres pour qu'il parût avec distinction, si sa réserve et sa modestie ne l'eussent rendu habile à détourner l'attention de sa personne.

Sa piété toutefois ne pouvait se cacher. Elle apparaissait dans son recueillement habituel, dans l'expression de foi avec laquelle il célébrait les Saints Mystères, dans ses visites prolongées au Saint Sacrement, où il avait une

attitude si édifiante, dans les paroles religieuses qu'il se plaisait à adresser à ceux avec qui il vivaitdans l'intimité. Elle se décelait surtout dans la direction qu'il donnait à ceux qui se confiaient à ses soins spirituels. Il était pour eux un guide éclairé, et il les animait de la dévotion dont il était pénétré lui-même. Il n'y avait rien de bien tendre et de sensible dans sa piété; elle était simple, solide, et elle se manifestait par un amour pour le devoir qui ne se démentit jamais.

La santé de M. Gendron n'avait jamais été bonne. Une maladie qui avait enlevé déjà plusieurs des membres de sa famille, le minait lentement depuis quelques années. Il s'attendait à en être la victime avant un long temps. Mais tant qu'il sentit quelques forces, il les employa à l'accomplissement des divers emplois qu'on lui donna. On voulait ménager sa santé; il s'y refusait autant qu'il était en lui : il a, en plusieurs occasions, sacrifié la prudence au désir d'être utile.

Il a montré un courage admirable dans sa longue maladie. Il n'a jamais manifesté la moindre défaillance à l'aspect de la mort qu'il a eu si longtemps sous les yeux. Il n'a fait entendre aucune expression de plainte dans ses souffrances, qui, pendant les derniers

temps, ont été très vives. Il ne parlait de son mal que sur les questions qu'on lui adressait. Son amour pour l'autel l'a porté à célébrer les Saints Mystères tous les jours à son heure ordinaire, malgré des nuits passées en grande partie sans sommeil,et une faiblesse de poitrine qui lui permettait à peine d'adresser quelques mots à ceux qui le visitaient. Il faut qu'il ait eu une grâce particulière pour pouvoir dire la messe avec cette prostration de toutes ses forces, dans laquelle il était pénible de le voir. C'était la récompense de sa dévotion envers l'Eucharistie. Par un bienfait providentiel à son égard, à l'époque où sa santé ne lui permettait plus de se rendre à la chapelle du Séminaire, un oratoire, où l'on peut, en vertu d'un indult pontifical, offrir le Saint Sacrifice et garder le St. Sacrement, était établi à côté de la chambre qu'il occupait.

Dès qu'il sentit qu'il ne lui était plus possible de monter à l'autel, il quitta le Séminaire pour aller à l'Hôtel-Dieu, où il devait recevoir un traitement plus approprié à son état de souffrance et de faiblesse, de la part de ces religieuses de l'Hôtel-Dieu, dont les soins si assidus, et les paroles si pleines de bienveillance et de piété sont si utiles au corps et au cœur des malades. Il fut

admirable au moment où il laissa la maison dans laquelle il avait vécu 27 ans. Il savait qu'il n'y entrerait plus; il concentra tous ses sentiments au fond de son âme ; il ne fit paraître aucune trace d'émotion, et pourtant son cœur devait être bien péniblement agité. Il avait tant aimé cette maison, il y avait tant travaillé, il y était si aimé et si estimé, sa piété y avait reçu tant de consolations : mais il avait fait son sacrifice devant Dieu, il n'en voulait rien laisser paraître devant les hommes.

Cette énergie de caractère, qu'il avait montrée toute sa vie, l'accompagna jusqu'au dernier jour. Elle s'est exprimée dans la lutte victorieuse de sa patience contre le mal, dans une résignation qu'aucune parole n'a trahie, et dans cette régularité pour ses divers actes, à laquelle il est demeuré fidèle jusqu'à la fin. Quand il sentit que ses forces mentales et corporelles ne lui permettaient plus de prier lui-même, il demanda qu'on lui suggérât de pieux sentiments ; on voyait que son cœur s'en pénétrait et il manifestait sa reconnaissance pour ce service qu'il paraissait apprécier bien vivement. Pouvant à peine proférer quelques paroles dans les derniers temps de sa maladie, il n'a guère laissé entendre l'expression des sentiments dont son cœur

était animé ; cependant il a été facile de voir qu'un entier abandon à la volonté de Dieu était sa disposition dominante.

Un moment il fut effrayé de la crainte du purgatoire, mais il fut rassuré par les mérites du sang de Jésus-Christ, versé pour la rémission des péchés, et si abondamment appliqué à l'âme par les derniers sacrements ; il avait une dévotion spéciale au sang divin qu'il a exprimée en diverses circonstances.

Cependant la maladie touchait à son terme fatal. Le vertueux prêtre avait eu le bonheur de communier presque tous les jours depuis qu'il était à l'Hôtel-Dieu. Le 31 décembre dans la matinée on lui administra l'Extrême Onction qu'il reçut avec une vive expression de piété. Bientôt la crise suprême se déclara ; en voyant qu'elle allait l'emporter, il ne manifesta aucune émotion ; sa figure conserva son calme habituel. Il souffrit beaucoup pendant les dernières heures. Il reçut les adieux de quelques membres de sa famille et des prêtres du séminaire. Il prêta l'oreille à quelques paroles qu'on lui adressa pour exciter sa confiance ; il prononça encore une fois quoiqu'avec peine, le nom du Sauveur, et, quelques instants après, il expira, au moment où l'on achevait les prières des agonissants.

Les obséques de M. Gendron ont eu lieu le 4 Janvier dans la chapelle du Séminaire. Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe célébra lui-même le service funèbre. Mgr. de Germanicopolis, malgré ses infirmités, voulut donner à ce vertueux ecclésiastique, en assistant à ses funérailles, un témoignage de son estime. Quarante prêtres etrangers étaient venus lui rendre le même hommage, malgré l'intempérie de la saison et le mauvais état des chemins. Parmi eux, on distinguait M. le Chanoine Moreau, l'Aumônier des Zouaves Pontificaux, M. Lenoir, directeur du college de Montréal, M. Préfontaine, autre membre du séminaire de St. Sulpice, le R. P. Trudeau, de la congrégation des Oblats. L'Honorable juge Sicotte, M. Bachand, le représentant du comté, et nombre d'autres citoyens distingués de St. Hyacinthe assistaient aux obsèques ; on y remarquait aussi plusieurs anciens élèves, venus des paroisses étrangères, entr'autres M. B. Benoit, député aux communes du comté de Chambly, et M. le Shérif Mathieu, de Sorel.

Mgr. de St. Hyacinthe, avant l'absoute, a rendu avec une parole pleine d'éloquence et d'émotion, un hommage bien honorable à la memoire de celui dont les restes allaient recevoir la sepulture. Il a dit, tout en reconnais-

sant le mérite de son clergé, qu'il désirait que l'esprit de ce digne ecclésiastique, passât dans tous les prêtres de son diocèse, et avec une humilité qui produisit une vive édification, il a déclaré qu'il souhaitait d'en être lui-même pénétré. Pour justifier ce sentiment, il a rappelé les vertus sacerdotales de M. Gendron, surtout sa régularité et sa piété. Après l'avoir donné pour exemple à ses prêtres, s'adressant aux ecclésiastiques du séminaire, il leur a dit qu'il avait préludé aux mérites qui ont si bien rempli sa carrière sacerdotale, par l'accomplissement de tous ses devoirs dans sa cléricature ecclésiastique. Il fit remonter plus haut encore la source des grâces dont il a senti en lui l'efficacite sanctifiante ; il la trouva dans ces qualités qui l'avaient rendu pendant son cours d'études, le modèle des élèves de l'institution, et il ajouta que les vertus de l'écolier n'étaient que le développement de la piété et de la docilité de l'enfant sous le [illegible] paternel.

Cette allocution funèbre a produit une impression profonde sur l'auditoire, qui a partagé l'émotion de l'éloquent prélat. Le souvenir qui en sera conservé, sera le monument le plus glorieux élevé à celui, dont le séminaire de cette ville et le clergé de ce diocèse déplorent si vivement la perte.